



**L'Unité de Lutte contre la Corruption (ULCC) a lancé une campagne nationale de vulgarisation autour de la loi portant Prévention et Répression de la Corruption. Cette campagne s'étendra sur douze mois (juillet 2014 – Août 2015) sur toute l'étendue du territoire national, a appris HPN.**

Ce programme qui s'effectue dans le cadre des activités liées à son dixième anniversaire (septembre 2004-septembre 2014), prévoit notamment de « sensibiliser toutes les personnes visées par cette loi au niveau des dix (10) départements du pays afin que nul n'en prétexte ignorance », indique un communiqué de l'institution.

Selon le communiqué, cette loi dérive de l'application du premier axe de la Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption (SNLCC), qui comporte, entre autres actions, l'harmonisation de la législation haïtienne avec la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC) ratifiée en mai 2007 et la Convention Interaméricaine contre la Corruption (CICC) ratifiée en décembre 2000.

Au cours de cette campagne, l'ULCC prévoit d'organiser des sessions de formation et de sensibilisation à l'intention des Juges, des Commissaires du Gouvernement et Substituts, des Avocats, des Officiers de Police Judiciaire (OPJ), des Agents de la Fonction Publique, des Sénateurs, des Députés et des nouveaux élus qui seront issus des prochaines élections, poursuit la note.

En conclusion, l'ULCC informe qu'il organisera une tournée nationale de sensibilisation et de

vulgarisation (phase I) dans le Grand Nord et le Grand Sud, du 23 juillet au 8 août 2014, en vue de présenter et d'expliquer les mesures préventives et répressives liées aux infractions incriminées.